

République Française

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE
de
STE-MARIE-AUX-CHÊNES

Département de la Moselle



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 23 SEPTEMBRE 2025 : ACTES COMMUNICABLES

Date de la convocation : 17 septembre 2025 car le quorum de la séance du mardi 16 septembre 2025 n'a pas été atteint.
Délibérations envoyées au contrôle de légalité 29 septembre 2025, accusées réception le 29 septembre 2025.
Séance du 23 septembre 2025, sous la présidence de Madame RAVENEL Sabine, vice-présidente du C.C.A.S.

Membres du Conseil
d'Administration : 11
Membres présents : 03
Membres votants : 03

Présents : RAVENEL S. ; MIRROUCHE B. ; BARTHEL N.

Excusé(e)s : LAMARQUE S. ; ROBERT D. ; GIRARD M.E. ; KLINGLER E. ; GALLET C. ; PEREIRA G. ; ROUGEOT S. ; SABATELLA F.

Non excusé(e)s :

Les membres suivants avaient délégué leur mandat respectivement à :

La séance débute à 17h00.
La séance se termine à 17h30

La Présidente du C.C.A.S.,
Sylvie LAMARQUE



ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES DU 23 SEPTEMBRE 2025

- **Désignation d'un(e) secrétaire de séance, approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

➤ Affaires budgétaires

- POINT N° 1 :** Examens des demandes de subventions
POINT N° 2 : Bons aux Anciens 2025

➤ Affaires diverses

- POINT N° 3 :** Point sur les affaires courantes
POINT N° 4 : Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil d'Administration

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 23 SEPTEMBRE 2025

DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. désigne BARTHEL Nadine comme secrétaire de séance.

VOTES POUR :	03
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 02 avril 2025, dans ses deux versions (actes communicables et actes non communicables) est soumis à l'approbation des membres de ce conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. :

- **APPROUVE** le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 02 avril 2025, dans ses deux versions (actes communicables et actes non communicables).

VOTES POUR :	03
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

POINT SUR LES
AFFAIRES BUDGÉTAIRES

POINT N° 1 : EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'octroyer les subventions suivantes pour 2025 ;
 - RESTO DU CŒUR : 850,00 €
 - APEI : 500.00 €
 - S.O.S. Amitié : 0.00 €
 - AFMTéléthon : 0.00 €
 - Secours Populaire Français : 0.00 €
 - CROIX ROUGE : 850,00 €

Les crédits sont prévus au budget du C.C.A.S.

VOTES POUR :	03
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

La présidente du C.C.A.S.

Sylvie LAMARQUE



La secrétaire de séance

Nadine BARTHEL

Barthel

POINT N° 2 : BONS AUX ANCIENS 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sainte Marie-aux-Chênes :

- **DÉCIDE** d'octroyer un bon de 15 euros pour les personnes de la commune âgées de 65 ans et plus.

Les crédits sont prévus au budget du C.C.A.S.

VOTES POUR :	03
VOTES CONTRE :	00
ABSTENTIONS :	00

La présidente du C.C.A.S.

Sylvie LAMARQUE



La secrétaire de séance

Nadine BARTHEL

Barthel

AFFAIRES DIVERSES

POINT N° 3 : POINT SUR LES AFFAIRES COURANTES

Un point est fait sur les demandes d'aides.

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE DU C.C.A.S. EN VERTU D'UNE
DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

2025-004	Bon alimentaire : 50€
2025-005	Bon alimentaire : 50€
2025-006	Bon alimentaire : 50€
2025-007	Bon alimentaire : 50€
2025-008	Bon alimentaire : 50€
2025-009	Bon alimentaire : 50€
2025-010	Bon alimentaire : 50€

**NUMÉROS D'ORDRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE STE MARIE-AUX-CHÊNES
DU 23 SEPTEMBRE 2025**

N° D'ORDRE DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
2025-006	Subvention aux associations
2025-007	Bons aux anciens 2025

Liste des membres présents lors de la séance : RAVENEL S. ; MIRROUCHE B. ; BARTHEL N.

SAINTE MARIE AUX CHÊNES,
Le 30 septembre 2025

La présidente de séance Sylvie LAMARQUE, Présidente du C.C.A.S. 	La secrétaire de séance Nadine BARTHEL, Membre du CA du C.C.A.S. <i>B Barthel</i>
---	---

